

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
-----  
REGION DE L'OUEST  
-----  
DEPARTEMENT DE LA MENOUA  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NKONG-NI  
-----  
COMMUNE DE NKONG- ZEM  
-----  
COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES  
-----  
B.P:391 DSCHANG  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND  
-----  
WEST REGION  
-----  
MENOUA DIVISION  
-----  
NKONG-NI SUBDIVISION  
-----  
NKONG-ZEM COUNCIL  
-----  
TENDER BOARD CONTRACT  
-----  
P.O.BOX:391 DSCHANG  
-----

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°07/AONR/CIPM/C.Nk-Zem/2024 DU 25 Juillet 2024

Pour La réalisation des Projets d'Adduction d'Eau Potable (AEP) constitués de forages productifs équipés de pompes électriques à Baghonto, Ndzih, Menka'a et Mo'Oassah dans la Commune de NKONG ZEM, Département de la Ménoua, Région de l'Ouest, Lots N°1, 2 et 3

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu à travers le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), un financement de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) dans le cadre du Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires exposées aux facteurs d'instabilités II (PRODESV II) en vue d'apporter un appui substantiel à huit (8) villes qui accueillent les déplacés internes venant des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Il s'agit des communes de Mbanga, Dibombari, Nkongsamba 1<sup>er</sup> et Melong dans la région du Littoral et Nkong-Zem, Babadjou, Galim et Bangourain dans la région de l'Ouest. Il se propose d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché pour la réalisation des Projets d'Adduction d'Eau Potable (AEP) constitués de forages productifs équipés de pompes électriques à Baghonto, Ndzih, Menka'a et Mo'Oassah dans la Commune de NKONG ZEM:

| N° | Localités | Nombre de forages | Nbre de BF |
|----|-----------|-------------------|------------|
| 1  | Baghonto  | 01                | 03         |
| 2  | Ndzih     | 01                | 03         |
| 3  | Menka'a   | 01                | 03         |
| 4  | Mo'Oassah | 01                | 03         |
|    | Total     | 04                | 12         |

Le Maire de la Commune de Nkong Zem (Maître d'Ouvrage) sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles pour la réalisation des travaux suivant la description et les localités ci-dessus mentionnée.

La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément à une consultation direct d'au moins trois postulants tel que spécifiées dans le site internet suivant: <https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/FZ-Vergaberichtlinien-V-2021-FR.pdf> ;

Le dossier d'Appel d'offres complet en français peut être retiré contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la commune de Nkong-Zem ou au Trésor public de trente mille (30 000) Francs CFA, équivalent à environ quarante six (66) Euros. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, de 10 000 Francs CFA, soit 17 Euros, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

1. Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, le 21 Aout 2024 à 10 heures.
2. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 09 Septembre 2024 à 9 heures.

La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le 09 Septembre 2024 à 10 heures.

Commune de Nkong-Zem.  
Service technique

Les offres qui resteront valides quatre-vingt-dix (90) jours, doivent comprendre « une garantie de l'offre », délivrée par une BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIETE D'ASSURANCE AGREEE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES, pour le montant ci-après par lot :

| Désignation du lot | Localités           | Montant caution en Francs CFA  | Montant caution en Euros                         |
|--------------------|---------------------|--|--|
| Lot N° 1           | Menka'a et Mo'Ossah | Neuf cent un mille trois cent vingt un Franc CFA (901 321 F cfa)                     | Mille trois cent soixante-quatorze (1 374) Euros |
| Lot N°2            | Baghonto            | Trois cent quatre-vingt-onze mille cent trente-deux Francs CFA (391 132 f cfa)       | Cinq cent quatre-vingt-seize (596) Euros         |
| Lot N°3            | Ndzih               | Trois cent quatre-vingt-onze mille cent soixante-dix-neuf Francs CFA (391 179 f cfa) | Cinq cent quatre-vingt-seize (596) Euros         |

Il est prévu que les travaux soient réalisés dans un délai de quatre (04) mois maximum.

3. Les exigences en matière de qualification :
  - ✓ Présence de deux (02) contrats et procès-verbaux (P V) de réception des travaux ou prestations de l'Entreprise dans le domaine des travaux publics ou hydrauliques au cours des cinq (05) dernières années ;
  - ✓ Présence au moins deux (02) contrats et PV de réception correspondant, des travaux réalisés par l'entreprise dans le domaine des travaux similaires (implantation, foration, essai de pompage, installation de pompe) au cours des cinq (05) dernières années ;
  - ✓ Présence des documents prouvant que le soumissionnaire dispose des moyens matériels /logistiques pour la réalisation des travaux de forage (en propriété, en

bail, en location, etc.) tels que : 1 sondeuse complète, 1 camion benne pour transport de matériels et matériaux, Matériel de mesure et Accessoires pour essai d'exhaure, bétonnières, accessoires pour maçonnerie et menuiserie métallique, etc...

- ✓ Justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience nécessaire dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables notamment : **1 Conducteur** de travaux minimum Ingénieur des Travaux de Génie Rural ou Génie Civil (Bac+3) ; 1 hydrogéologue ou hydro géophysicien pour l'implantation du forage, 1 Chef de chantier, minimum Technicien Supérieur de Génie-Civil ou Génie Rural (BAC + 2) ; 1 Technicien foreur (CAP) ou équivalent, convention de prestation avec un laboratoire géotechnique agréé ;
- ✓ Présenter une méthodologie d'exécution cohérente des travaux, y compris la méthode pour l'étude d'hydrogéologique et géotechnique et un planning des travaux ;
- ✓ Disposer d'avoir en liquidités et/ou de facilités de crédits, d'un montant équivalent à Vingt millions (20.000.000) de francs CFA, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.



Fait à Nkong-Zem, le

05 AOÛT 2024

LE MAIRE

NDONGMO DAVID